



Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT, s'adresse... aux secrétaires généraux des organisations de la CGT

Cher(e)s camarades,

À circonstance exceptionnelle, démarche exceptionnelle, je m'adresse directement aux secrétaires généraux des organisations de la CGT suite à l'annonce par la direction d'un parti politique, le Front national, de son intention de porter plainte à l'encontre de la CGT au motif qu'un de ses candidats aux élections cantonales est suspendu dans l'attente d'autres décisions.

La direction du Front national revendique au travers de la tenue de ce futur procès d'en faire « *un événement dans la vie politique et sociale française en faisant reconnaître le FN comme un parti politique comme les autres* ». Pour eux « *la liberté d'opinion est bafouée* », « *il faut déverrouiller l'étau syndical* » et cela s'inscrit « *dans la stratégie de Marine Le Pen de conquérir le champ social et le monde du travail* » dicit P. Alliot, Vice Président du FN.

Naturellement, la CGT saura répondre devant tout tribunal de son bon droit. Les jurisprudences européenne et française sont suffisamment fournies pour qu'il n'y ait aucun doute sur l'issue juridique de cette affaire.

Ce n'est pas tant le terrain du droit qui motive le FN que la campagne que cette affaire peut alimenter.

Nous avons à faire face à une volonté délibérée d'instrumentalisation du combat syndical et donc de la CGT pour promouvoir les thèses du FN parmi les salariés.

Après que nous ayons mis en échec par voie de justice, dans les années 90, toutes les tentatives du FN de créer des pseudos syndicats qui n'étaient que des succursales de ce parti (FN-Police, FN-RATP ...), nous avons également repoussé la tentative du FN de présenter ses candidats derrière la façade de la Confédération nationale des Travailleurs (CFNT) aux élections prud'homales de 2008.

Confronté à ses échecs successifs, le FN avait explicitement indiqué dès cette époque que sa stratégie consistait à s'infiltrer dans les organisations existantes. Nous savons qu'il y est parfois parvenu dans des sections syndicales d'autres confédérations peu regardantes.

Cet entrisme dans les syndicats a clairement pour objectif d'en faire des marchepieds au service d'une stratégie politique.

C'est ce qu'il a réalisé dans le syndicat CGT des Territoriaux de Nilvange affilié à la fédération des Services publics et à l'union départementale de la Moselle.

Comment comprendre le choix du FN de présenter aux élections cantonales un adhérent de fraîche date (4 mois) si ce n'est pour instrumentaliser sa première qualité de secrétaire général d'un syndicat CGT.

Cette appartenance syndicale qui est historiquement une tare aux yeux de l'extrême droite compte tenu « *de la philosophie marxiste de la CGT* » devient subitement une qualité en période électorale.

Les deux organisations, union départementale et fédération concernées, travaillent en étroite relation pour faire face à la situation.

Les membres de la Commission exécutive confédérale réunis le 1er mars ont apporté un soutien unanime aux procédures qu'elles ont engagées.

Nous avons également décidé d'élaborer un argumentaire détaillé pour les organisations qui reviendra sur la véritable nature du FN.

J'ai clairement indiqué lors de notre discussion qu'il revenait en particulier aux secrétaires généraux des organisations de la CGT de veiller au respect des valeurs fondamentales et des statuts de la CGT dans leur organisation.

Cela nécessite de revenir sur quelques principes :

- ➡ la CGT est ouverte à tous les salariés quels que soient leurs statuts social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses ;

- la liberté de candidature aux élections politiques est elle aussi reconnue dès lors qu'elle s'exerce en respectant l'indépendance de l'organisation et que nul ne se réclame de son appartenance à la CGT pour des fins autres que l'action du syndicat. C'est une règle de vie commune qui s'applique quelques soient les étiquettes et qui préserve ainsi l'unité des adhérents dans la CGT pendant et au-delà des campagnes électorales.

Ces principes rappelés, Il n'est cependant pas envisageable qu'au nom de la liberté d'opinion dans la CGT, la CGT puisse être représentée, à quelque niveau que ce soit, par des militants revendiquant par ailleurs publiquement leur adhésion au concept de « *préférence nationale* » qui est le socle du FN.

Ceci pour une raison simple mais oh combien essentielle : cela est contraire aux principes et aux valeurs fondamentales de la CGT inscrits dans ses statuts.

La CGT « *agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie, et toutes les exclusions* » (statuts de la CGT).

Le FN, quoi qu'il en dise, ne peut pas être considéré comme un parti politique comme les autres, par la CGT comme par l'ensemble du mouvement syndical. Les positions du FN, en préconisant la préférence nationale sont même contraires aux principes républicains et aux textes internationaux, comme les tribunaux l'ont dit lors de jugements successifs.

Il est de notre responsabilité dans ce contexte de faire preuve d'une grande vigilance et d'une réactivité collective déterminée. C'est une exigence supérieure à toute autre considération, y compris la perte éventuelle de syndiqués, voire exceptionnellement la perte d'un syndicat.

On ne transige pas avec les valeurs fondatrices de la CGT.

Les organisations syndicales qui, en Europe, n'ont pas su porter les principes d'entraide et de solidarité qui sont au fondement de la constitution des syndicats, sont aujourd'hui en prise aux pires difficultés, avec des partis d'extrême droite très influents, voire au sein de gouvernements.

L'histoire nous enseigne que les partis fascistes se sont souvent parés de vertus sociales pour accéder au pouvoir.

Face à ce risque majeur pour les salariés et la démocratie, il est de notre responsabilité d'éclairer les salariés par l'information et le débat sur la réalité des thèses et des positions du FN, sur le plan économique et social comme en matière de libertés publiques.

Même repeinte à « la couleur Marine », l'exploitation par le FN des peurs et de la précarité sociale engendrée par les politiques en vigueur demeure la même et trouve sa source selon lui dans une cause principale : l'étranger. L'immigré comme le français qui n'est pas « de souche » sont ainsi présentés comme les responsables de tous les maux.

Cela a comme conséquence de détourner l'attention des véritables causes de l'exploitation dont les salariés, quelque soit leur origine, sont victimes et donc de contribuer à entretenir le système tant décrié.

D'ailleurs, régulièrement, les déclarations du FN ont dénoncé les mobilisations syndicales, ce fut encore le cas lors des manifestations pour défendre les retraites :

- Marine Le Pen le 22 octobre 2010 : « *Ensemble, gouvernement et syndicats jettent la France dans le chaos ... Voilà deux semaines que la France s'installe dans le chaos, entre grève, manifestations et blocus ... La tolérance zéro doit s'appliquer à tous les émeutiers.* »
- Bruno Gollnisch le 4 novembre 2010 : « *le sabotage de l'économie française caractérise l'action des dirigeants de la CGT ... Ces blocages frappent avant tout les salariés qui se rendent à leur travail, les entreprises et menacent l'emploi ... La CGT doit être rendue pénalement responsable, ses dirigeants doivent en répondre.* »

Face à l'offensive du Front national, soyons convaincus que l'opinion et le comportement de la CGT auront de l'influence chez les salariés.

Mettons la conviction nécessaire dans les formes de débat permettant la participation la plus large des syndiqués afin d'empêcher le FN d'instrumentaliser la CGT et de duper les salariés sur ses motivations véritables.

Autant que de besoin, la direction confédérale pourra vous apporter le soutien nécessaire dans vos initiatives.

Voilà, Cher(e)s Camarades, les éléments d'information et d'appréciation que je tenais à vous apporter et qui permettront, je l'espère, de mobiliser par votre intermédiaire l'ensemble des directions syndicales pour la défense de nos valeurs communes.

Bien fraternellement et bon courage.



Bernard THIBAULT
Secrétaire général de la CGT